

Chalette

Magazine municipal / n°65 / Septembre 2015



Place Commune



Travaux, chantiers et projets en cours
P.4



Les Croqueurs de pavés fêtent cette année leurs dix ans
P.12



Dossier
Rentrée scolaire 2015
p 9-10-11

Édito

L'été se termine à Chalette : quel bel été chaud et ensoleillé ! Ainsi, les abords du lac de Chalette, la plage, les sentiers de randonnées ont été largement investis.

Les centres de loisirs, le service municipal de la jeunesse et « *Bouge ados* » ont proposé cette année encore un large panel d'activités à vos enfants. La culture, le sport, la découverte, les jeux, la création, le dépaysement ont été au rendez-vous des jeunes Chalettois, mais également des familles avec les « *ateliers familles* » sur les thèmes de l'eau et du cirque. Deux journées à la mer ont aussi été programmées pour celles et ceux qui n'ont pas les moyens de s'évader durant la période estivale. Et les manifestations traditionnelles du 14 Juillet, avec le bal et le superbe feu d'artifice, ont été une réussite.

Ainsi, grâce à notre Municipalité, chacune et chacun d'entre vous ont pu profiter de bons moments de détente et de loisirs. C'est aussi ça la solidarité et le droit aux vacances pour tous.

Mais les vacances laissent dorénavant place à la rentrée.

La rentrée scolaire tout d'abord avec, cette année, trois ouvertures de classes dans les écoles élémentaires Pierre-Perret et du Lancy ainsi que dans l'école maternelle Camille-Claudé, et de nouvelles activités périscolaires après 15 heures 45. L'école Camille-Claudé reçoit son plateau sportif situé à l'arrière de la Poste. Les écoles ont bénéficié de travaux d'entretien et de sécurité grâce aux services techniques.

La rentrée, ce sont également des rendez-vous en septembre pour décider avec vous des prochaines réalisations inscrites au programme municipal, telles que le projet de la nouvelle piscine, en marche et attendu avec impatience ! Puis, après le quartier Kennedy-Château-Blanc et le Lancy avec la rue Paul-Painlevé, la réflexion se poursuit au sujet de la rue Gustave-Nourry à Vésines,



et une étude urbanistique de grande ampleur est engagée sur le devenir du quartier du Bourg avec, déjà, des ateliers de concertation mis en place. Concertation également sur la requalification de la base de loisirs dont la qualité sera améliorée en programmant de nouveaux aménagements sur plusieurs années.

La rentrée, c'est aussi la nouvelle saison culturelle qui démarre avec le dixième Festival des arts du cirque organisé par la Compagnie « *Les Croqueurs de pavés* » les 5 et 6 septembre, sans oublier la finale du Label Treppe le 26 septembre au Hangar.

Mais la rentrée, cela consiste aussi pour nous, élus de la Municipalité, à être encore plus vigilants pour défendre les intérêts de notre Ville et de tous ses habitants. N'oublions pas les deux importantes lois que le Parlement a adoptées pendant l'été : la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République et la loi Macron, lois contenant des mesures plus austéritaires que jamais.

Je souhaite aux nouveaux enseignants arrivant dans notre commune une excellente rentrée ainsi qu'à tous nos jeunes Chalettois, et bien sûr à chacune et chacun d'entre vous.

Franck Demaumont
Maire de Chalette-sur-Loing
Vice-Président de l'A.M.E.

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités

Le Bourg : un quartier en pleine mutation

P4 – On en parle

Travaux, chantiers et projets en cours

P5 – À travers la ville

Coup de « jeux(ne) » dans le parc Lantara
Révision exceptionnelle des listes électorales

P6 – Vivre ensemble

Les Rencontres d'octobre se feront sous le signe de la santé et de la longévité !

P7 – A travers la ville

Des défibrillateurs (D.A.E.) dans différents lieux de la ville

P8 – Agenda 21

À Chalette, on cultive la paix

P9 - 10 - 11 – Dossier

Rentrée scolaire 2015

P12 – Arts et culture

Les Croqueurs de pavés fêtent cette année leurs dix ans.

P13 – Sports et loisirs

L'U.S. Chalette Football solidaire avec Lilli H. Région Centre-Val de Loire
Opération « Assure ta rentrée »

P14 – Libre expression

P15 – Rétrospective d'un été à Chalette

P16 – À l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, P. Avezard,
B. Taleb, M. Remyot
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10

Imprimé sur papier 100% recyclé avec
des encres végétales par
ORIENT EXPRESS : 01 40 64 44 10

Actualités

Le Bourg : un quartier en pleine mutation

La restructuration du Bourg est en marche. Le but est de redynamiser la place Jean-Jaurès et mettre en valeur le paysage tout en améliorant la circulation de tous pour créer un urbanisme durable.

Il s'agit d'un véritable pari sur l'avenir qui s'inscrit dans le plan local d'urbanisme. Pour cela, le cabinet d'étude a été soigneusement sélectionné afin de répondre à des exigences très précises émises par la Mairie, comme le développement durable, le respect de la mixité sociale et urbaine ainsi que le maintien et la diversification des commerces de proximité.

Le cabinet « *Studio Némo* » a notamment été choisi car il a spontanément proposé de travailler en concertation avec les habitants, ce qui tenait à cœur à la Municipalité. Le but est de proposer un projet qui s'inscrive dans le temps en fonction de la disponibilité foncière, des capacités financières de la Ville et de la sélection rigoureuse de porteurs de projets. Les terrains disponibles à court terme étant ceux des anciennes écoles du Bourg, du Centre hospitalier et de l'entreprise Van Leeuwen, il s'agira de trouver le meilleur aménagement possible qui corresponde à la fois aux attentes de la Ville, des habitants et des propriétaires.

Ainsi, une réunion publique aura lieu le 16 septembre et des ateliers participatifs sont mis en place. Des groupes de travail d'habitants seront constitués avec le comité



Atelier citoyen

du Bourg, les parents d'élèves de l'école Camille-Claudiel ainsi que les commerçants du quartier. Les habitants pourront donc participer en confrontant leurs opinions pour construire ensemble le projet avec le cabinet d'étude.

Nous avons tous entendu parler de l'implantation de deux nouvelles enseignes à l'entrée nord de l'agglomération. Chalette accueillera très bientôt un Lidl ainsi qu'un Mc Donald's qui devraient participer à la nouvelle dynamique commerciale du site. Ces deux commerces permettront de stimuler l'économie locale en proposant aux voyageurs de l'ex Nationale 7 un arrêt à l'entrée de la ville. Les deux enseignes permettront la création totale de plus de quarante emplois.

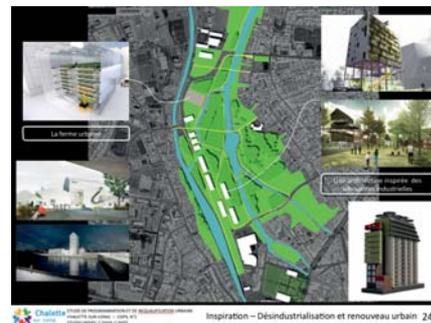
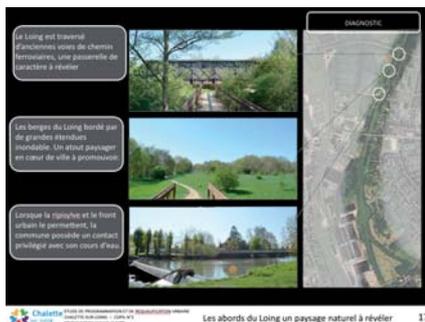
Mais l'évolution du Bourg sera bien plus complète que cela. Un nouvel espace dédié aux commerces ouvrira pour que les commerçants du Bourg puissent ainsi se regrouper et créer un nouveau pôle commercial car, ensemble, ils seront à la fois plus visibles et mieux accessibles.

Le Bourg devrait à moyen terme également s'ouvrir sur le Loing, découvrant ainsi le paysage jusque-là dissimulé. Un projet d'éco-quartier est par ailleurs envisagé. Au-delà du respect de l'écologie, le but serait de créer un quartier reflétant à la fois le patrimoine naturel et le passé industriel de la ville.

La métamorphose est en marche et les habitants sont appelés à s'impliquer dans le projet.

M. Remyot

Pour participer à la mutation du Bourg de Chalette, rendez-vous à la réunion publique qui se tiendra le mercredi 16 septembre à 19 heures 30, salle polyvalente Camille-Claudiel, avenue Jean-Jaurès.



Extrait du diaporama de présentation de l'étude urbaine sur le Bourg

On en parle...

Travaux, chantiers et projets en cours

À Chalette, l'été 2015 a été studieux. De nombreux chantiers, engagés depuis plusieurs années pour certains, sont terminés ou sur le point de l'être.

C'est le cas notamment pour :

- le projet A.N.R.U. ⁽¹⁾ à Kennedy avec le square Maurice-Ravel qui, pour la Ville, a représenté une dépense d'un million d'euros ;
- la restructuration de la rue Paul-Painlevé réalisée avec Logem et la réalisation du square Lantara ouvert non seulement aux locataires des immeubles mais à tous les habitants du quartier. Celui-ci comprend des jeux pour enfants, une table de ping-pong, un terrain de sport, des tables de pique-nique et des bancs. Pour cette restructuration, la Ville a dépensé 1,5 million d'euros ;
- la réalisation du plateau sportif de l'école Camille-Claudé ;
- la rénovation des 72 logements du Foyer Jacques-Duclos avec Vallogis, l'aménagement d'espaces publics et enfin la restructuration de la salle du restaurant, à l'entière charge de la Ville qui vient de se terminer (96 800 €).



Le restaurant du foyer Jacques-Duclos entièrement rénové

D'autre part :

- la Ville vient de solder l'achat des terrains Van Leeuwen, le mois de septembre verra l'ouverture de l'I.T.E.P. ⁽²⁾ rue du château d'eau, et les premiers locataires de l'éco-quartier du Solin prennent actuellement possession de leur logement.

Pour l'avenir, trois gros dossiers sont en cours :

- la construction d'une nouvelle piscine en face de la baignade. Un jury de concours a été lancé avec trois architectes ; les projets seront présentés fin septembre et un choix



Jeux dans le nouveau square Maurice-Ravel

fait mi-octobre. Le début des travaux est envisagé pour début janvier 2017 avec une ouverture en juillet 2018 ;

- l'aménagement de la base de loisirs dont l'avant-projet devrait être présenté aux élus fin août. Celui-ci sera ensuite soumis à la population. Sa réalisation s'étalera sur plusieurs années (2016-2020) ;
- une étude de grande ampleur pour le Bourg qui comprend notamment le devenir des anciennes écoles du Bourg, les terrains Van Leeuwen et ceux de l'ancienne maison de retraite. Des ateliers participatifs avec la population ont déjà eu lieu ;
- enfin, une réflexion est lancée pour l'école de Vésines.

Dans le domaine économique, l'été a été également riche avec les différents travaux et restructurations réalisés à Hutchinson (centre innovation, démolition du grand bâtiment donnant sur les cités de Langlée, un parking), le projet d'agrandissement de l'entreprise Visco, l'extension du Super U, la construction du nouveau Lidl et d'un Mc Do (entrée nord), un projet privé de locaux commerciaux près d'Aldi (giratoire Allende) et l'ouverture de deux commerces au Lancy d'ici la fin de l'année (une supérette et une boucherie), installation d'un salon de coiffure rue Gambetta en lieu et place de l'ancienne boucherie, agrandissement à Vésines du commerce de légumes avec installation d'une boucherie. Enfin, des négociations sont en cours pour le rachat par la Ville du bar et de la boucherie qui ont explosé à Vésines.

L'activité a également été importante pour les services techniques de la Ville :

- travaux de peinture dans le dortoir de l'école Cosson (murs et sol - 2 500 €), au restaurant scolaire du Lancy (enlèvement de la moquette murale - 1 500 €), au gymnase Jean-Zay (peinture de sol - 13 300 €), au centre Louis-Aragon (changement de dalles du plafond dans le hall d'entrée - 3 200 €) et à la crèche Danièle-Casanova (7 800 €) ;



Franck Demaumont lors d'une visite des chantiers de l'été

- travaux d'électricité : changement de l'armoire électrique à la salle Guy-Môquet (2 260 €), pose de vidéo projecteurs dans les écoles Camille-Claudé et Pierre-Perret (3 560 €) ;
- travaux de menuiserie : changement de la porte d'entrée du restaurant scolaire de Vésines (6 800 €) ;
- réalisations diverses : plateau sportif Farruggia pour les jeunes du quartier (32 700 €), reprise complète du réseau d'eau potable à l'école du Lancy suite à une fuite d'eau (12 000 €), rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à l'école élémentaire de Vésines (3 680 €) ;
- travaux en cours : travaux de la Poste du Bourg (29 300 €) ; réouverture prévue en décembre.

(1) Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

(2) Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

À travers la ville

Coup de « jeux(ne) » dans le parc Lantara

L'aménagement du quartier a vu, il y a quelques années et dans un premier temps, la destruction de plusieurs immeubles, soit 74 logements.

Une place centrale a également été réalisée. Elle est bordée par un alignement de jets d'eau, très prisé lors d'une forte chaleur, ouvrant la voie vers le parc Lantara situé à proximité. Ce dernier vient justement d'être réaménagé pour le plus grand plaisir des habitants du quartier, grands et petits.



Pour les plus petits, à proximité des fontaines et au pied des immeubles, une aire de jeux pour les enfants de 3 à 6 ans a été créée. Sur celle-ci, les toboggans sont de mise.

À l'arrière, dans le parc à proprement dit, les 7-12 ans peuvent aussi bénéficier d'une aire de jeux. Là,



l'escalade est le mot d'ordre. À cela s'ajoute la rénovation du « City stade » (terrain multisports) avec de nouveaux buts et paniers de basket. À proximité de celui-ci a été installée une table de ping-pong.

Les aménagements ont aussi consisté en la réalisation de chemins piétonniers ainsi que l'installation de quelques tables de pique-nique et de bancs.

Un coût avoisinant les 250 000 €

Les travaux dans le parc, entamés au printemps dernier, devraient

prendre fin à l'automne avec un engazonnement et la plantation de différents arbres, acacias, saules ou encore peupliers. Quant à la mare, dont les bords ont été reprofilés, elle sera creusée pour que la faune et la flore puissent parfaitement y reprendre place.

Le coût des travaux, financés par la Ville, s'élève à 250 000 €. Ils ont été réalisés par l'architecte paysagiste Brigitte Barbier qui avait pris soin de rencontrer les habitants du quartier pour connaître leurs envies.

P. Avezard

Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Révision exceptionnelle des listes électorales

Dans le cadre des prochaines élections régionales qui se dérouleront les 6 et 13 décembre prochains, le Parlement a adopté le 13 juillet dernier une loi visant à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales (loi n°2015-852 du

13 juillet 2015). Les listes électorales font donc l'objet d'une procédure de révision exceptionnelle. Ainsi, les demandes d'inscription sur les listes électorales sont recevables dès à présent et jusqu'au 30 septembre 2015 au Service élections de l'Hôtel de Ville.



La mairie se mobilise pour un droit à la santé pour tous et pour toutes

Cette année, les Rencontres d'octobre se feront sous le signe de la santé et de la longévité !

Elles commenceront en beauté avec un repas de solidarité organisé par l'association « *Vaincre la mucoviscidose* » en partenariat avec la Ville de Chalette, le 26 septembre, au Foyer Jacques-Duclos. Les bénévoles et retraités du foyer se mobilisent pour récolter des fonds afin de lutter efficacement contre la maladie. Aux Papillons blancs, une vente de brioches sera également organisée par les agents de la mairie et les retraités volontaires, l'idée étant de proposer à nos aînés de participer activement à ces moments de solidarité.

En marge de ces événements, c'est le sport qui sera mis à l'honneur car, nous le savons bien, il permet de conserver une bonne santé et aide à lutter contre de nombreuses maladies. Des marches seront organisées avec la Ligue contre le cancer pour sensibiliser aux bienfaits des activités physiques douces.

La C.A.R.S.A.T. (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) proposera également des « *ateliers potager et cuisine* », car la santé s'entretient grâce au sport mais passe également par notre alimentation. Des ateliers de sophrologie vous seront proposés afin de vaincre une fois pour toutes le stress qui nous



use la santé et les nerfs tout au long de l'année ! Ces rencontres encourageront ainsi les habitants à prendre de bonnes habitudes pour leur santé, pour une vie plus saine. Elles permettront également les échanges intergénérationnels car la santé est un droit universel, pour tous et à tout âge !

Parce que la santé est un bien précieux, à Chalette on lutte activement contre la désertification médicale !

Les Rencontres d'octobre proposeront des actions en faveur de la prévention et de la santé. Ce choix de mettre au premier plan le droit à la santé pour tous ne date pas d'hier. La Municipalité a ainsi en projet d'ouvrir un centre de santé. Ce projet qui tient à cœur aux élus proposerait ainsi une réponse locale et de proximité à un problème maintenant devenu global : l'absence d'accès aux soins due à une désertification médicale de plus en plus prononcée. Rappelons que la Région Centre-Val de Loire est la deuxième région à souffrir de cette désertification médicale derrière la Picardie.

Cette réponse propre à Chalette rendrait possible l'accès pour tous à la santé en proposant aux habitants une médecine de proximité accessible, avec la mise en place du tiers-payant et un accès aux soins facilité. Un centre de santé permettrait de répondre à un problème de plus en plus sérieux à Chalette comme ailleurs : le renoncement aux soins qui, à terme, met en danger la santé de nos concitoyens. Le projet s'appuiera sur des médecins partenaires en lien avec l'Agence Régionale de la Santé et devrait s'intégrer dans le « *Contrat Local Santé* ». Un beau projet en perspective !

M. Remyot

Programme des Rencontres d'octobre

- **Jeudi 1^{er} octobre 11h, Maison des Arts - place Jean-Jaurès :**
Ouverture des Rencontres d'octobre
- **Dimanche 4 octobre 14h et Samedi 17 octobre 14h, Maison des Arts - place Jean-Jaurès :**
Représentations théâtrales du « *Grenier chalettois* »
- **Mercredi 7 octobre à 13h 30, Le Hangar - rue de la Forêt :**
 Projection du film « *Les petits ruisseaux* » suivie d'un débat sur la vie affective
- **Jeudi 8 octobre 15h, Médiathèque - avenue Jean-Jaurès :**
Conférence sur la Norvège par Rémy Brun
- **Samedi 10 et dimanche 11 octobre, 14h, Le Hangar - rue de la Forêt :**
Spectacles de danse
- **Samedi 10 octobre,**
de 9h45 à 12h30 : marche nordique entre le Pâtis et Chalette
14h15, au Tivoli : table ronde sur les bienfaits du Sport / santé
- **Mardi 13 octobre, 13h 30, Médiathèque - avenue Jean-Jaurès :**
Conférence sur « *La santé par le sport* »
15h : marche avec « *l'USC rando* » de Chalette
- **Jeudi 15 octobre 14h Résidence Louise-Michel - Avenue Jean-Jaurès :**
Portes ouvertes de « *l'atelier cuisine* »
- **Dimanche 18 octobre de 8h à 18h - place Jean-Jaurès :**
Vide-grenier
- **Mercredi 21 octobre, 9h30, départ du Foyer Paul-Marlin :**
Randonnée intergénérationnelle suivie d'un repas à la salle Louis-Aragon
- **Samedi 24 octobre, de 10h à 17h, Maison des associations :**
Ateliers « *bien-être* »
- **Mardi 3 novembre, Maison des associations :**
10h30 : prévention des accidents domestiques
14h : prévention routière
- **Jeudi 22 octobre 11h, Maison des arts - place Jean-Jaurès :**
Cérémonie de clôture

Des défibrillateurs automatiques externes (D.A.E.) dans différents lieux de la ville

« Chaque année en France, plus de 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Seules 3 % des victimes survivent. C'est trop peu car le cœur peut repartir si un massage cardiaque est effectué dans les dix premières minutes, suivi d'un choc électrique si nécessaire. La vie de la victime dépend de la capacité à intervenir des témoins éventuels de l'accident. Trois gestes simples qui peuvent sauver la vie : appeler les secours, masser, défibriller. »

Pr. Jacques Beaune, cardiologue,
Président de la Fédération française de cardiologie.

Partant de ce constat, la Municipalité de Chalette a souhaité équiper plusieurs équipements de la ville de D.A.E. qui peuvent être utilisés par tout un chacun (art. R6311-15 du Code de la santé publique). Pour ce faire elle s'est rapprochée de la fondation CNP Assurances qui, suite à un dossier de demande de subvention, a accepté d'attribuer la somme de 7150 € pour l'acquisition de 12 D.A.E. Ainsi, d'ici 2016 12 D.A.E. seront installés dans les équipements ci-dessous (un par équipement) dont deux D.A.E. « itinérants » : un dans le véhicule de patrouille de la Police municipale (en 2015) et un qui sera entreposé au Hangar mis à disposition des services municipaux et des associations lors de manifestations telles que la Fête de Chalette, le repas annuel des

retraités, les vœux du maire à la population... (en 2016).

En 2015 : accueil de l'Hôtel de Ville, salle polyvalente de la Maison des associations, hall de la salle de restauration du foyer Jacques-Duclos, gymnase Pablo-Picasso. En 2016 : dojo Jean-Zay, gymnase Paul-Éluard, accueil de la médiathèque, hall de la salle municipale du centre de Loisirs Louis-Aragon, salle d'activité de la maison de quartier de la Pontonnerie. À noter que la piscine Auguste-Delaune et la baignade municipale étaient déjà dotées par la Ville de ce matériel. D'autre part, la pharmacie Saint-Gobain (Géant Casino), le supermarché Super U (hall d'accueil), la pharmacie de la Pontonnerie et le gymnase Joliot-Curie (Union gymnique) disposent également de D.A.E. À terme, 18 D.A.E. (municipaux et privés) seront donc installés sur le territoire de la commune. Les services de secours de l'agglomération seront informés de leur localisation.

Une présentation du matériel suivie d'une initiation réservée aux associations et à tous les Chalettois aura lieu le mercredi 23 septembre à 18h30 à la salle polyvalente de la Maison des associations.



B. Taleb

Repères

- **Un D.A.E.** permet de réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque par l'envoi d'un choc électrique ou « défibrillation ». Muni d'une batterie, il possède deux électrodes à placer sur la poitrine de la victime.
- **Coût** d'un D.A.E. : 1710 € TTC.
- **Maintenance** : vérification mensuelle du matériel par le personnel municipal pour les D.A.E. municipaux, changement des électrodes tous les deux ans et de la batterie tous les quatre ans. Coût d'une paire d'électrodes : 110 €.
- **Fondation CNP Assurances**  : depuis 2009, elle soutient des projets visant à l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale. En 5 ans elle a financé l'implantation de plus de 2 350 défibrillateurs cardiaques et des actions de sensibilisation en direction de la population dans 2000 communes et collectivités locales pour un montant de 1,7 millions d'€.



Agenda 21

À Chalette, on cultive la paix



Chalette fête la Journée internationale de la paix le 21 septembre au Hangar. La soirée commencera à 18 heures 30 par un vernissage de deux expositions consacrées à la culture de paix.

Cette journée a été mise en place après la seconde guerre mondiale par le Conseil National de la Résistance qui regroupait alors des personnes de toutes confessions religieuses et de toutes opinions politiques afin d'œuvrer dans le même sens pour la paix, sans positions partisans. Beaucoup de nos acquis sociaux viennent du travail du Conseil National de la résistance, comme le droit au logement, le droit à se syndiquer, mais également la mise en place de la retraite, le droit de vote ou encore les allocations familiales.

Le PROGRAMME DU CNR, la République exemplaire



L'exposition « La République exemplaire » recense ces combats qui ont été menés en France et les droits gagnés qu'il nous incombe maintenant de préserver. La deuxième exposition, « 1945 : pour une culture de la paix », nous présente les actions menées à l'international juste après la guerre, sous l'égide de l'O.N.U. (Organisation des Nations Unies), pour éviter que la guerre puisse à nouveau éclater. De grands principes sont nés de cet après-guerre, autant en France qu'internationalement. Ces deux expositions nous permettent ainsi d'avoir une vision globale du combat pour la paix mené depuis 1945. Elles seront par la suite exposées à la Médiathèque et à la Maison des associations.



Rappelons que Chalette est membre de l'A.F.C.D.R.P., l'Association française des communes, départements et régions pour la paix. La culture de paix se définit ainsi par un ensemble de valeurs visant à instaurer une paix durable (voir encadré). Ces principes mettent en pratique le vivre-ensemble et l'entraide intergénérationnelle. C'est donc dans cet esprit que la soirée se poursuivra à 19 heures 30 par un verre de l'amitié.



Enfin, cette journée de la culture de paix se finira en beauté par un concert gratuit du groupe Amapola qui mêle le chant à l'humour et la danse. Présent l'an dernier au festival des Croqueurs de pavés, ce groupe de six filles nous avait déjà ravis de leurs voix enchanteresses. Issu de formations variées et d'origines différentes, il représente à lui seul le vivre-ensemble en créant une harmonie parfaite avec ses chants a cappella en diverses langues. Un hymne à la paix qui se savoure.

M. Remyot



Principes fondamentaux de la culture de paix définis par l'U.N.E.S.C.O.

(organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)

- Le respect de la vie
- Le respect des principes de souveraineté
- Le respect des droits de l'homme
- L'engagement à régler pacifiquement les conflits
- L'effort pour le développement et l'environnement afin que les générations futures naissent dans un monde viable
- Le respect et la promotion du droit au développement
- L'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes
- La liberté d'expression, d'information et d'opinion
- L'adhésion aux principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance, de solidarité, de coopération, du pluralisme, de la diversité culturelle, du dialogue et de la compréhension à tous les niveaux de la société et entre les nations

La rentrée scolaire représente pour tous les acteurs de la communauté éducative un évènement ; c'est pourquoi nous avons donné la parole à trois actrices, parmi d'autres, qui prennent à cœur leurs missions au service de la réussite de chaque enfant.

Trois questions à Marie-Madeleine Heugues, Maire-adjointe aux affaires scolaires

Chalette Place Commune : À la veille de la rentrée scolaire, comment celle-ci s'annonce-t-elle à Chalette ?

Marie-Madeleine Heugues : Elle s'annonce plutôt bien. En maternelle, les effectifs seront de 689 élèves ⁽¹⁾ soit une augmentation de 16 élèves par rapport à l'an dernier due à la scolarisation des enfants de deux ans. Cette augmentation engendre l'ouverture d'une classe à l'école Camille-Claudiel. Nous regrettons toutefois la fermeture d'une classe à l'école de Vésines provoquée par un mouvement de population. En élémentaire, les effectifs s'élèvent à 1116 ⁽²⁾, soit une augmentation de 50 élèves impliquant l'ouverture de deux classes : une à l'école Pierre-Perret et une à l'école du Lancy. L'ouverture de classe au Lancy est une conséquence de l'intégration de cette école dans le Réseau d'Éducation Prioritaire (R.E.P.). Ainsi, à compter de cette rentrée, toutes les écoles de Chalette seront en R.E.P. Les classes seront moins chargées (22-23 enfants par classe en élémentaire et 25 au maximum pour les classes maternelles, ou 18 pour les classes accueillant les enfants de deux ans). L'intégration en R.E.P. permet aussi de bénéficier de professeurs supplémentaires, d'un psychologue et d'un accompagnement spécialisé des élèves.

C.P.C. : Un an après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, quel bilan tirez-vous de cette réorganisation ?

M.-M.H. : Pour Chalette, le bilan est plutôt positif car beaucoup d'ateliers étaient déjà en place. Nous avons veillé à ce que le contenu des activités soit de qualité et qu'elles soient encadrées par des animateurs ou inter-



Marie-Madeleine Heugues lors de la remise des prix aux futurs collégiens

venants qualifiés. On peut cependant regretter que cette réforme n'ait pas été accompagnée par des moyens supplémentaires. De plus, au vu des retours des enseignants et des parents ce changement de rythme a engendré une fatigue chez les enfants. Plutôt qu'une réorganisation des horaires, c'est une réforme profonde du système qu'il aurait fallu engager. Quoiqu'il en soit, nos ateliers ont accueilli pour l'année scolaire écoulée une moyenne de 164 enfants par jour en maternelle, avec 18 encadrants, et en moyenne 554 enfants par jour en élémentaire, avec 95 encadrants et 192 ateliers par semaine.

C.P.C. : Quels sont les projets municipaux en matière d'éducation ?

M.-M.H. : Nous avons engagé une réflexion sur le groupe scolaire de Vésines. Une première rencontre avec les enseignants et les parents d'élèves s'est déroulée, laquelle nous a permis d'imaginer une reconstruction du groupe scolaire. Il convient désormais de trouver l'emplacement adéquat. L'ouverture de ce nouvel établissement est envisagée pour la rentrée 2019, ceci en fonction de la conception de l'école (plain-pied ou à étage comme à l'école Camille-Claudiel). Cette année sera donc consacrée à affiner le projet et à choisir le maître d'œuvre. Concernant les écoles de la Pontonnerie (maternelle et élémentaire), nous avons engagé une réhabilitation des locaux. L'an dernier, toutes les huisseries et le double vitrage ont été réalisés à la maternelle et la réfection de la cour est prévue pour cette année.

(1) (2) Effectifs au 30 juin 2015.



Pour bien préparer la rentrée au collège, chaque élève a reçu de la Ville un dictionnaire ou une encyclopédie

Magali Moreau, enseignante par vocation

Adulée sous la III^{ème} République grâce aux lois Jules Ferry ⁽¹⁾, la profession d'enseignant est aujourd'hui souvent décriée. Pourtant, pour ceux qui l'embrassent c'est souvent par vocation, comme pour Magali Moreau, enseignante à l'école du Lancy. Rencontre.

Magali a la chance d'exercer le métier dont elle a toujours rêvé. Après des études d'histoire, un diplôme en sciences de l'éducation et le passage par l'I.U.F.M. ⁽²⁾, elle obtient son premier poste en septembre 2006.

Enseignante, une vocation

C'est avec passion que cette jeune femme affable parle de son métier. « J'aime le contact avec les enfants, mais c'est le côté transmission de connaissances, ouverture culturelle, développement de l'esprit critique qui me plaît. Les enfants sont demandeurs ; c'est cela qui est passionnant », déclame-t-elle. Et lorsqu'on lui demande si son affectation à Chalette est un choix, c'est un oui clair et net qui retentit. Chalette pour une raison géographique mais aussi parce que la ville est classée en Zone d'Éducation Prioritaire. « C'est le challenge qui m'a attirée. J'apprécie le travail en équipe ; il engendre beaucoup d'idées, une richesse dans les échanges, on ne tombe jamais dans la routine. Et surtout je veille à ce que mon travail serve à l'élève, à ses besoins. J'ai l'impression de faire un travail qui a du sens. J'aime mon métier mais tout n'est pas rose. Il est parfois dur de se trouver devant des enfants qui ont de grosses difficultés et de ne pas arriver à les faire progresser, sans parler des difficultés familiales qu'ils peuvent rencontrer. Je regrette aussi le désinvestissement de certains parents. Je ne les blâme pas ; je sais que certains disposent de peu de



temps ou rencontrent des problèmes, mais c'est dommage, surtout pour les enfants. Et puis notre profession n'est pas valorisée. D'aucuns pensent qu'on travaille peu ; c'est faux. En plus du temps en classe, il y a la préparation, les corrections ; même pendant les vacances il m'arrive d'y penser. Par exemple, en visitant un lieu, je me dis : tiens, c'est intéressant pour l'école. Le métier d'enseignant est très prenant ». Jusqu'à l'an dernier, Magali partageait son temps

entre l'enseignement et la direction. À partir de septembre, elle sera directrice à temps complet. « L'enseignement va me manquer, c'est sûr » précise-t-elle, « mais j'ai des tas de projets que j'aimerais mettre en œuvre avec mes collègues comme, par exemple, un journal d'école, et je souhaite continuer à m'occuper de la chorale ».

Directrice, un pivot indispensable

Pour Magali, une directrice, c'est le pivot central entre les élèves, les professeurs, les parents et la municipalité. « C'est un rôle de premier plan pour amener les élèves vers la réussite mais seule, je ne peux rien faire ; il faut que j'aie l'équipe avec moi. C'est la chance que j'ai au Lancy ; on se connaît, on s'entend bien. Enfin, il faut être à l'écoute des parents. Cela demande énormément de communication mais j'ai réussi à établir une relation de confiance même s'il y a toujours quelques récalcitrants. C'est un travail de longue haleine mais positif, et puis le fait de disposer d'une équipe stable est un atout. Réconcilier les parents avec l'école est un de nos objectifs. Mes missions sont aussi administratives, législatives, managériales ; je suis la garante du bon fonctionnement pédagogique du groupe scolaire. C'est une tâche importante et très lourde. Je dois être aussi à même d'aider mes collègues, d'impulser des projets en ayant une vision globale, sans oublier d'être en capacité de temporiser les choses si nécessaire » conclut-elle. Malgré tout cela, Magali a hâte de retrouver son école. Nous sommes fin juillet et elle parle déjà d'aller y faire un tour. N'est-ce pas là le signe d'une véritable passion ?

(1) Auteur des lois de la III^{ème} République restaurant l'instruction obligatoire et gratuite instituée en 1793 et promoteur de « l'école gratuite et obligatoire », il est devenu, plusieurs décennies après sa mort, l'un des pères fondateurs de l'identité républicaine.

(2) Institut Universitaire de Formation des Maîtres.



La fête de l'école du Lancy en juin 2015

Une nouvelle responsable pour le Pôle Réussite éducative ⁽¹⁾

Depuis mai dernier, Malika Vollette coordonne le Pôle Réussite éducative de la Ville. Nous l'avons rencontrée pour qu'elle se présente et nous dévoile la façon dont elle compte exercer ses missions.

Originaire de la région parisienne et domiciliée dans le Loiret depuis sept ans, Malika Volette souhaitait agir sur le territoire où elle demeurait. Aussi, c'est avec enthousiasme qu'elle a postulé à Chalette lorsque l'opportunité s'est présentée. Forte d'expériences diverses en animation et formation d'adultes en région parisienne, elle souhaite aujourd'hui mettre ses compétences au service de la Ville et des Chalettois.



La chorale de l'école Pierre-Perret en représentation au Hangar en juin 2015



Malika Vollette, directrice du Pôle de la réussite éducative

Citoyenneté, qualité, transversalité, laïcité

Convaincue de la richesse de la mixité dans tous les domaines, Malika a trouvé à Chalette un terrain d'action idéal pour mettre en œuvre une politique éducative visant à développer des valeurs qui lui sont chères et communes à la Municipalité. Trois mois après sa prise de fonction, elle est déjà persuadée qu'il existe dans la commune beaucoup de moyens qui ne sont pas encore exploités. Son projet n'est pas de tout bouleverser mais d'améliorer les dispositifs existants par une politique ambitieuse. Ses objectifs sont clairs : « *tendre vers une proposition variée, riche et de qualité adaptée aux besoins du public, le tout sur fond de laïcité, permettre l'accès pour tous aux loisirs, au sport, à la culture, à une meilleure connaissance du territoire sur lequel on vit* » avec le concours du personnel municipal, mais aussi avec les associations et en cohérence avec l'Éducation Nationale. En résumé, proposer une multitude d'activités et d'actions pour aider les jeunes Chalettois à grandir et devenir des adultes citoyens « *bien dans leurs baskets* ».

Un potentiel humain et matériel riche

Pour mettre en œuvre cette politique ambitieuse, Malika compte s'appuyer sur ce dont la ville dispose. « *En visitant la ville, j'ai été agréablement surprise par la richesse de la population qui est pour moi une chance, tout comme par le nombre important d'équipements sportifs et culturels. J'ai également été séduite par la base de loisirs et la diversité des associations qui, pour mon travail, sont des atouts extraordinaires* » précise-t-elle. Et d'ajouter : « *par ailleurs je souhaite que les différents secteurs dont j'ai la charge se positionnent comme une équipe et non pas comme des services les uns à côté des autres* ». Pour Malika, la clé de la réussite repose sur la concertation, l'échange d'expériences, la formation (externe ou interne), l'association de tous les acteurs à la réflexion en tenant compte des réalités du terrain. Enfin, elle souhaite repositionner les animateurs comme des professionnels en les responsabilisant et en leur apportant l'assistance, le soutien et l'accompagnement nécessaires à ce métier parfois difficile mais ô combien enrichissant qu'est l'animation.

(1) Le Pôle Réussite éducative comprend le périscolaire, la jeunesse, l'enfance, le sport, le Point Information Jeunesse, les ateliers familles et le scolaire (ATSEM - agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles).

Les Croqueurs de pavés fêtent cette année leurs dix ans

Les Croqueurs de pavés, association et compagnie d'arts de rue, sont installés à Chalette depuis maintenant dix ans. Les 5 et 6 septembre, ils nous convient à leur dixième fête des arts de la rue pour célébrer ensemble leur anniversaire !

Comme les années précédentes, la soirée aura lieu sur le site de l'ancienne usine Van Leeuwen, rue Nelson-Mandela qu'ils ont commencé à décorer dès le 15 août. Toute l'équipe de bénévoles s'affaire pour transformer le lieu et le décorer encore plus que les années passées. Au programme,

concert de divers genres musicaux, théâtre, cirque, cracheurs de feu et bien d'autres spectacles !

Pour l'occasion un village associatif sera créé pour accueillir à la fois des associations et des stands d'artisanat. Les festivités commenceront samedi à 14 heures 15 et se poursuivront jusqu'à dimanche.



Une école des arts du cirque !



À partir du 14 septembre, les activités reprennent. Les cours pour adultes auront lieu le lundi de 18h à 20h. Pour les enfants débutants, ce sera le mardi de 17h15 à 19h15 et le mercredi de 14h à 16h. Pour les plus expérimentés, le cours aura lieu de 16h à 18h le mercredi. Pas besoin d'être un grand sportif pour participer à ces cours. Les Croqueurs de pavés y tiennent : ce qui compte, c'est la motivation et que la pratique soit un plaisir, pour les

petits comme pour les grands. C'est l'occasion d'apprendre une discipline inhabituelle, mais c'est surtout un apprentissage de la vie car, pour monter un spectacle, il faut apprendre à faire avec les autres, à s'entraider. Chacun avance à son rythme, sans compétition, en essayant de progresser ensemble.

Enfin, des cours d'acrobaties aériennes sont mis en place le mercredi de 18h à 19h30 pour les débutants, et le jeudi de 18h à 19h30 pour les confirmés. Ces cours offrent l'occasion de se familiariser avec des disciplines peu communes comme le trapèze et le tissu, mais aussi le cerceau et la corde.



Et pour ceux qui se sentent plus spectateurs qu'acrobates, dès le mois d'octobre le spectacle reprend tous les mois (sauf en décembre) sous



le chapiteau. Le principe est toujours le même : chacun participe selon ses moyens et en plus du spectacle, un concert clôturera la soirée en beauté. Les Croqueurs de pavés n'ont pas fini de nous enchanter cette année encore !

M. Remyot

Contact de l'association :
06.79.37.80.46

Adresse :
14, rue Roger-Salengro
45120 Chalette sur Loing
Site Internet :
www.agoradevesines.com

Sports et loisirs

Le 12 septembre : l'U.S. Chalette Football solidaire avec Lilli H. Région Centre-Val de Loire

Lilli H. est une association œuvrant pour la connaissance et la reconnaissance de l'endométriose en France, dont le but est de parler de cette maladie. Elle est aussi l'organisatrice de « *l'endomarch* » en France.

L'endométriose touche 180 millions de femmes dans le monde et une à deux femmes sur dix en France. Cette maladie se cache derrière des règles douloureuses mais ce que l'on ne sait pas, c'est qu'en plus de celles-ci elle représente une véritable pathologie avec d'autres types de symptômes, telle la fatigue chronique. C'est une maladie très fréquente qui doit être prise au sérieux et prise en charge.

L'endométriose est habituellement découverte entre 25 ans et 40 ans, quand la femme est en âge de procréer, en raison de douleurs anormalement intenses dans le bas ventre ou



d'un problème d'infertilité. En effet, de 30 à 40 % des femmes atteintes d'endométriose sont infertiles. Mais dans plusieurs cas, l'endométriose ne s'accompagne d'aucune douleur et n'a pas d'impact sur la fertilité. Elle est alors décelée par hasard.

Dans le Montargois, le Loiret et l'ensemble de la Région Centre-Val de Loire, la correspondante est une jeune Chalettoise de 24 ans, Élodie Torres. Il y a maintenant près de dix ans que, pour elle, les premiers symptômes sont apparus.

Afin de soutenir l'association et de faire connaître cette maladie gynéco-

logique qui reste encore trop taboue et dans l'ombre, l'U.S.C. Football organise en partenariat avec Lilli H. le samedi 12 septembre, à partir de 9 heures 30 au stade de La Garenne à Chalette, une série de rencontres amicales regroupant toutes ses catégories de joueurs (des U7 aux U18 incluant sa nouvelle équipe de féminines ainsi que les Loisirs et les Vétérans).



Un concours de tir aux buts se déroulera durant la pause de midi, sur inscription, moyennant la modique somme d'un euro pour les sportifs et amateurs qui souhaiteraient mettre des buts pour une bonne cause.

P. Avezard

Opération « Assure ta rentrée » vendredi 18 septembre à la Mission locale

Comme chaque année, le Point Information Jeunesse (P.I.J.) de la Ville s'associe avec le Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.) à l'opération « Assure ta rentrée » de la Mission locale.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 20 ans qui se retrouvent sans diplôme et sans solution de formation à la rentrée 2015. L'objectif de cette opération est de proposer à l'intéressé(e) une formation dans un lycée professionnel, un établissement agricole, un C.F.A. (Centre de formation d'apprentis) ou un centre A.F.P.A (Association pour la formation professionnelle des adultes). Lors de cette journée, le jeune pourra échanger avec des professionnels qui l'aideront à trouver une formation

dans les établissements où des places sont encore disponibles. Un soutien sera également possible pour la

recherche d'emploi, la rédaction de C.V. ou l'élaboration d'un parcours d'insertion professionnelle.



Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

- Point Information Jeunesse de Chalette : Hôtel de Ville - tél. : 02.38.89.59.49 - courriel : farah.loiseau@ville-chalette.fr
- Mission locale : Centre Nelson-Mandela - 31, avenue Maurice-Chautemps 45200 Montargis - tél. : 02.38.98.73.60 - site : www.ajjam.com ou, pour aller plus loin, consulter le site Étoile de la Région Centre.
- C.I.O. : 25, rue Jean-Jaurès (2^{ème} étage) 45200 Montargis - tél. : 02.38.93.97.10 - site : www.ac-orleans-tours.fr ou : www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Centre

➔ Le Groupe des élus communistes et républicains :

Mobilisation pour garder nos trains Intercités Paris-Montargis-Gien-Nevers. Depuis le mois de mai, la mobilisation pour maintenir la ligne de train Paris-Montargis-Gien-Nevers ne cesse de s'amplifier.

En effet, le rapport du député PS Philippe Duron sur les trains Intercités programme la suppression de dizaines de dessertes, voire de lignes, qui seraient remplacées par des autocars. Parmi elles, la nôtre, Paris/Bercy-Montargis-Gien-Nevers. Quel gâchis !

Le conseil municipal de Chalette ainsi que le conseil communautaire ont voté en juin dernier des motions pour maintenir cette ligne. De plus, une pétition circule et a déjà recueilli près de 3 000 signatures. Tous les témoignages le confirment : avec la suppression des trains c'est toute notre vie quotidienne qui serait affectée. Nous sommes des milliers d'étudiants, de salariés, d'usagers pour qui cette ligne est indispensable. Les trains supprimés, cela peut conduire à perdre son emploi, à des temps de trajet rallongés, à des coûts supplémentaires.

Et puis, nous sommes déjà isolés d'Orléans, sous-dotés en termes de services publics et de transports. Alors, se laisser isoler de Paris, ce serait un comble !

De plus, la proposition de prendre le car est à contre-courant de la période actuelle, ça pollue et c'est dangereux.

Les derniers bruits de couloirs laissent penser que la décision ne sera prise qu'après les élections régionales (décembre 2015) et qu'il pourrait y avoir un transfert de compétence à la Région. Si toutefois cela s'avérait vrai, de nombreuses questions en découleraient : l'Etat transférera-t-il le budget nécessaire à son fonctionnement ? Les tarifs augmenteront-ils encore plus ? Les horaires seront-ils les mêmes ? Bref, le service public sera-t-il maintenu ?

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de maintenir la mobilisation populaire pour notre territoire.

Les élus communistes et républicains seront évidemment à vos côtés pour préserver ce service public et également lors de l'action en gare de Montargis prévue début septembre.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

L'ARS (allocation de rentrée scolaire) vous aide à assumer le coût de la rentrée pour vos enfants. Elle a été créée en 1986, sous la présidence de François Mitterrand, pour aider les familles aux revenus modestes à faire face aux frais engendrés par la scolarité de leurs enfants. Elle est aujourd'hui versée à plus de 3 millions de familles. Cinq millions d'enfants en bénéficieront dont de nombreux Cha-

lettois. L'ARS s'élève donc actuellement à 363 € pour les enfants de 6 à 10 ans, 383 € pour les enfants de 11 à 14 ans et 396 € pour les enfants de 15 à 18 ans.

Le versement de l'ARS renforce le pouvoir d'achat des familles chalettoises et contribue à offrir à chaque enfant, quel que soit son milieu social, des chances égales de réussite.

➔ Le Groupe des élus UMP :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus FN :

Les 4 lignes qui nous sont allouées dans ce journal municipal, ne nous permettent pas de vous informer des problèmes actuels et pourtant, vous devez connaître la réalité de la situation dans laquelle nous sommes. Nous vous conseillons d'entrer en contact avec nous.

Ecrivez-nous : Front National - 10 rue Hoche 45200 Montargis.

➔ L'élu Unité :

Texte non parvenu

État civil :

Naissances :

ROBIN COURBIN Margaux
SIRI Anna
PEREIRA PIÇARRA Martim
BEN AHMED Sabri
GOÛT DIMUKA BESAKU Taysha
DUPEU Nolan
FKIRI Nawel
NIYONGABO Otsara
CHOQUE CHARAT Meysson
BOURDIN Morgane
SADAOUI Adil
TIMA KAMGA Alvin
ECE Talip
HAMIDI Adam
BEZAULT Vitaly
YAZID Abderahim
ALAN Ege
COUSIN Alizée
MAXIMOVITCH Ilyas
ÖZSAHIN Berin
KOÇAK Belinay
BOUTALHA Wael
SAVANE Souleymane
SALL Mohammed
MEGHZOUCHENE Mayes
NEVEU Léo
APAYDIN Erva
POLAT Muhammed

Mariages :

MICHOUX Edouard et DELISLE Violette
KUFIT Krzysztof et PERLES Alice
SARI Mehmet et SARI Ceylan
GACCIONE François et LANI Malika
PRZYBYLINSKI Kévin et BARNIER Sarah
DIALLO Daouda et SOW Kardiatou
MEUDIC Mark et RAIMBAULT Alison

Décès :

ROUSSEAU Micheline
HAUTOIS Gabriel
LEDROIT Vve MARCELOT Paulette
PETIT Vve GAUTHIER Micheline
PACHECO VIEIRA Vve PACHECO
MARTHINO Maria
CZORNA Wladimir
GAUME Andrée
SIMON Vve VIALA Eliane
LONGE Marius
TRIBOUILLARD Vve MATHIEU Mauricette
BORNET Michel
PICHON Michel
CAGLAR Mensur

Rétrospective d'un été à Chalette

L'été s'ra chaud, l'été s'ra chaud, serinaient les radios voici quelques années en arrière. Pour le coup, cet été 2015 a été vraiment chaud. Cela n'a pas empêché les services de la Ville de déployer toute leur énergie et leur imagination pour offrir aux Chalettois de 7 à 99 ans un été riche en activités et faire vivre ainsi le droit aux vacances pour tous. Retour en images sur quelques animations. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de la Ville : www.ville-chalette.fr



Animations au bas des immeubles du Gué aux biches le 5 août



Avec le centre de loisirs G.-Cosson



Les animateurs au cœur du dispositif été



Atelier famille en juillet



Fête au Tivoli



Balade en calèche à partir du Gué aux biches



Soirée fraternelle au Château-Blanc



Atelier famille



Animation au cœur de Vésines avec le S.M.J.



Centre de loisirs L.-Aragon



Stage de voile avec le club ado



La plage



Cinéma à la plage



Le feu d'artifice du 14 juillet

À l'affiche

> Samedi 5 et dimanche 6 septembre
Usine Van Leeuwen



**10^e FESTIVAL
DES ARTS DU CIRQUE**

**Les Croqueurs de Pavés fêtent
la 10^e édition**

Deux jours de spectacles et de concerts dans une ambiance conviviale. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : cirque, marionnettes, théâtre, danse, musique tzigane, rock, chanson française.
Tarifs : 5€ /jour, 8€/les 2 jours
Gratuit jusqu'à 12 an

> Samedi 19 septembre
Boulevard Kennedy



Durant cette fête qui retrouvera son emplacement original sur le boulevard Kennedy, on pourra comme les années précédentes chiner grâce au vide-grenier, visiter le village associatif qui comprendra pas moins de 25 associations, se restaurer et réaliser ainsi un mini tour du monde grâce à diverses spécialités culinaires qui ne manqueront pas d'éveiller notre sens olfactif et nos papilles.

Avec pour thématique les jeux et le sport, la Fête d'un jour accueillera de nombreuses structures ou clubs qui mettront à l'honneur ces disciplines (ludothèque de Chalette et "diabolobus" de Vimory, baby-foot géant, tir à l'arc, escrime, basket, boxe, etc.) sans oublier diverses animations musicales ou autres, avec une nouveauté cette année : un concert sous chapiteau à 20 heures avec le groupe BUKA TRIBE et quelques autres petites surprises à découvrir sur place.

> Lundi 21 septembre - 18h 30
Journée internationale de Paix Le Hangar

18h30 : vernissage
de deux expositions,

Le programme du Conseil National de la Résistance : «La République exemplaire»

1945 : pour une culture de la Paix

20h30 : Concert gratuit
pour la Paix : AMAPOLA
(Polyphonie du monde)



POLY MORPHONIE

> Samedi 26 septembre - 20h 30
Finale du Label Trepmp 2015 Le Hangar



TREMPIN MUSICAL

Pour cette soirée de musique, les trois finalistes se produiront sur la scène du Hangar en proposant chacun un set de 45 minutes. Au programme : « The Viewers », un trio de punk rock de Bourges ; le groupe de chanson française « Casse-tête » et « Skawax », une formation aux textes engagés dont le style penche vers le ska, le rock festif et le reggae. L'entrée est libre et gratuite.

Brèves

Amis des écoles de Chalette :

ournée pétanque dimanche 6 septembre de 8 h 30 à 18 h au terrain de Villemandeur.

Musée d'école Fernand-Bouttet :

ouverture samedi 19 et dimanche 20 septembre dans le cadre des Journées du patrimoine de 14 h 30 à 17 h. Entrée gratuite.

Croisière « Journées du patrimoine » :

dans le cadre des Journées du patrimoine, le service tourisme de la Ville propose deux croisières avec déjeuner vers Nargis, une le samedi 19 septembre et une le dimanche 20 septembre. Tarifs adulte : 47,50 € - enfant : 28,15 € - Inscription à la Maison de la nature et de l'eau au 02.38.98.72.97 - courriel : tourisme@ville-chalette.fr

Avocat conseil :

prochaine permanence mercredi 23 septembre sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Conseil municipal :

prochaine séance lundi 28 septembre à 20 h 30 - Hôtel de ville. Séance publique.

Ateliers informatiques :

les ateliers informatiques de l'Espace Public Numérique de la Médiathèque de Chalette ont lieu tous les samedis à 16 h. Gratuits, ils s'adressent à tous les publics. Il suffit de posséder la carte Agorame et de s'inscrire auprès de l'animateur de l'EPN au 02 38 07 24 92.

Thèmes et dates des prochaines sessions.

Septembre : le 12, Windows 10 - le 19, audio, extraire un CD en MP3 - le 26, débutants 1, spécial souris.

Octobre : le 3, débutants 2, spécial clavier - le 10, débutants 3, fichiers et dossiers - le 17, débutants 4, Internet - le 31, débutants 5, messagerie 1.

Novembre : le 7, messagerie, fichiers joints, cci - le 14, curriculum vitae - le 21, ordinateur, comprendre le panneau de configuration - le 28, ordinateur, gérer les comptes utilisateurs.
Décembre : le 5, traitement de texte 1, les bases - le 12, traitement de texte 2, mise en page - le 19, carte de vœux.

Attribution de la bourse scolaire communale :

Depuis de nombreuses années la Municipalité attribue une aide aux études pour les lycéens et étudiants chalettois.

L'attribution de la bourse scolaire communale est déterminée en fonction du quotient familial.

Pour plus d'informations, s'adresser au service des affaires scolaires, en mairie, les après-midi du lundi au vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h du mardi 22 septembre au samedi 17 octobre 2015. (Fermeture exceptionnelle le samedi 26 septembre).
Tél. : 02 38 89 59 00

**Mercredi 2 septembre à 14 h,
présentation des travaux
d'arasement du barrage de
l'ancien moulin
(rendez-vous sur place)**

Le démarrage de la démolition du barrage de l'ancien moulin est programmé entre le 7 et le 11 septembre.